



LES ZONES ET LES SECTEURS

--- Limite de zone
OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

ZONES URBAINES

- Zone agglomérée dense
- Zone d'extension dense
- Zone d'extension de faible densité
- Zone urbaine de gestion du bâti existant
- Zone urbaine de sport et loisirs
- Zone d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

- Zone agricole
- Zone agricole bâtie (ignition du bâti existant)
- Zone agricole bâtie (activités agricoles)
- Zone agricole (périimètre de protection éloigné du captage Mairie)
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (changement de destination) (L.123-3-1 du Code de l'urbanisme)

ZONES A URBANISER

- Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat
- Zone d'urbanisation à aménager à vocation de sport et loisirs

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- Zone naturelle protégée
- Zone naturelle bâtie d'intérêt patrimonial (ignition du bâti existant)
- Zone naturelle bâtie (ignition du bâti existant)
- Zone naturelle de protection de captage (périimètre immédiat et rapproché)

AUTRES

- Emplacement réservé
- Numéro de l'opération
- Secteur de mixité sociale
- Élément bâti Remarquable du Paysage (Bâtiments remarquables)
- Élément bâti Remarquable du Paysage (Bâtiments remarquables)
- Élément urbain Remarquable du Paysage
- Périimètre de protection du monument classé "mur de terrasse antique"
- Secteur de constructibilité limitée (cf. article 1.1.1 règlement d'urbanisme)
- Espace Bois Classé
- Élément naturel Remarquable du Paysage
- Zone humide
- Continuité écologique
- Bâtiment d'élevage lié à une activité agricole
- Ligne Haute Tension 63kV

Liste des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts

N° de l'emplacement	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Réalisation de voirie et modes doux (zone de sport et loisirs)	2270 m²	Commune
2	Réalisation d'un chemin piéton - secteur des Rameaux	378 m²	Commune
3	Aménagement modes doux de la Rue du 8 Mai 1945 à la Montée de la Ladrrière	1484 m²	Commune
4	Sécurisation du carrefour entre le Chemin au Pré et le Chemin de Merdaret	476 m²	Commune
5	Création d'une nouvelle voirie en continuité Sud de la voie ferrée	5397 m²	Commune
6	Extension de la zone de sport et loisirs	19125 m²	Commune
7	Aménagement d'une liaison piétonne entre Combes et les Curtes	505 m²	Commune
8	Sécurisation de la Route de Combes (aménagement d'un trottoir)	218 m²	Commune
9	Aménagement modes doux du Chemin des Accacias	676 m²	Commune
10	<i>Supprimé par la modification simplifiée n°4</i>		
11	Élargissement de la voie communale n° 20 (chemin des Noyers)	715 m²	Commune